

RÉAGIR FACE AUX INONDATIONS

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Une équipe de sociologues de l'Université de Toulouse est venue enquêter auprès des habitants de la vallée au sujet de la prévention des inondations. Ils mettent en évidence une attente forte de la population envers l'administration. Parfois bien au-delà de ce que les collectivités peuvent apporter.

Il faut rappeler que les habitants sont les premiers responsables de leur propre sécurité. Et chacun doit se préparer à une éventuelle crue, mettre les documents sensibles hors d'eau, connaître le niveau d'eau possible

dans la commune, savoir ce que la Mairie et les pompiers prendront en charge.

Bien sûr, les élus de la vallée veulent répondre à cette attente en mettant en œuvre le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de la Lèze.

Les actions préventives ont été engagées : chaque Commune dispose maintenant d'un repère de crue, d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et bientôt d'un Document Communal d'Information sur les Risques Majeurs (DICRIM). De son côté, l'État a renforcé le dispositif de mesure des débits de la Lèze avec deux nouvelles stations à Pailhès et Lezat-sur-Lèze.

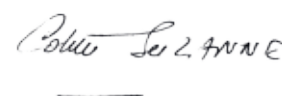
Les aménagements lourds prendront encore beaucoup de temps. L'étude hydraulique réalisée en 2010-2011 confirme la pertinence de la stratégie envisagée depuis 2006 : il faut une combinaison d'ouvrages écrêteurs de crue et d'endigements pour protéger les bourgs. Ce programme de travaux a été optimisé et ne peut s'envisager que dans le cadre d'une solidarité et d'une cohérence à l'échelle de la vallée, ce que le SMIVAL est en mesure de garantir.

Mais cette étude nous a amenés à réévaluer fortement le coût des ouvrages : il faudra 4 à 5 millions d'euros par casier écrêteur, 3 à 400 000 euros par digue. Les élus du SMIVAL veulent mettre à profit les montants financiers contractualisés dans la convention cadre du PAPI Lèze d'août 2008 et les réaffecter au programme d'actions optimisé.

Mais l'État, dans un courrier de novembre 2011, nous impose de repasser par la procédure nationale : validation par la Commission Adour Garonne puis par la Commission mixte inondations du Ministère de l'Écologie, ce qui va reporter le projet d'au moins deux années supplémentaires. De plus, l'État exige une analyse coût - bénéfice c'est-à-dire comparer le coût des ouvrages au coût des dégâts matériels directs, sans prendre en compte les risques humains, le traumatisme de la catastrophe de juin 2000, les préjudices moraux.

Comme pour la culture, le logement social ou l'éducation, l'État donne une fois encore sa clé de lecture : elle est exclusivement financière ! Nous nous plierons à cette exigence dictée par les marchés et nous déroulerons cette procédure supplémentaire, mais je crois qu'il est temps de remettre l'humain au cœur des choix politiques. La période électorale qui arrive sera pour chacun de nous l'occasion d'exprimer cette volonté.

La Présidente du SMIVAL



Sommaire

Page 1 :

- Le mot de la Présidente

Page 2 et 3 :

- Géographes et sociologues se penchent sur la représentation du risque d'inondation dans la vallée de la Lèze

Pages 4 :

- Les conduites à tenir en cas d'alerte
- Actualités

Depuis 2010, l'Agence Nationale de la Recherche finance un programme interdisciplinaire en vue d'améliorer l'alerte aux crues (projet AMAC). Réunissant des hydrologues, mathématiciens, géographes et sociologues, ce programme porte à la fois sur la composante technique des modèles de prévision et la composante sociale liée à la gestion de crise. Les bassins expérimentaux sont les vallées de la Lèze et du Touch.

Une enquête sociologique a été menée début 2010 auprès de 396 riverains de la Lèze, avec pour objectif de comprendre comment les habitants se représentent le risque d'inondation et quelles sont leurs attentes en matière d'alerte.

Sylvia BECERRA, sociologue au CNRS et Anne PELTIER, géographe à l'Université de Toulouse, nous livrent les premiers résultats de cette enquête, que nous accompagnons de quelques éléments de référence.

L'intégralité de leur publication est disponible sur notre site Internet www.smival.fr.

L'origine des crues ? Les pluies !

72% des riverains attribuent bien aux précipitations la cause première des crues. D'autres causes sont parfois invoquées mais sur la vallée de la Lèze, les crues ne sont généralement influencées ni par la neige (altitude trop faible) ni par des lâchers d'eau et il n'y a pas de barrage EDF susceptible d'aggraver une inondation. Ainsi en juin 2000, il a plu près de 135 mm d'eau pendant 2 jours, ce qui a produit un volume d'environ 12 millions de mètres cubes d'eau.

A quelle hauteur d'eau s'attendre ?

67 % des personnes interrogées ont vécu la crue de juin 2000, voire celle de 1977, et sont familiers de l'ampleur que peut prendre une inondation de la Lèze. Pour les autres riverains, 65% s'attendent à moins d'un mètre d'eau dans la commune et près d'un tiers pensent que les routes ne seraient pas coupées.

En réalité, lors de la crue de juin 2000, de nombreux secteurs ont connu plus d'un mètre d'eau et plus de 70 km de routes ont été inondées. Pire, la crue historique de juin 1875 a été plus catastrophique que la crue de 2000 et l'on doit donc s'attendre à une inondation plus importante.

Les repères de crues posés dans les communes de la vallée depuis 2010 montrent les niveaux d'eau atteints lors de la crue de juin 2000.

Une prise de risque plus grande qu'attendue

Avec les questions "que feriez-vous en cas d'inondation ?" (pour les gens arrivés après le sinistre) et "qu'avez-vous fait en juin 2000 ?" (pour ceux qui ont vécu l'inondation), les chercheurs ont mis en évidence une prise de risque plus importante que prévue.

Parmi ceux n'ayant jamais vécu une inondation :	Parmi ceux qui ont déjà connu une inondation :
83% resteraient chez eux	63% sont restés chez eux
37% changeraient de route	10% ont changé de route
9% passeraient quand même	14% sont passés quand même

Le danger d'une route inondée



Une route inondée représente un risque trop souvent sous évalué par les usagers. Pourtant, la profondeur de l'eau, la force du courant et le tracé de la route sont extrêmement difficiles à apprécier. L'eau peut avoir emporté le revêtement, créant des trous d'eau et les fossés constituent des pièges mortels. Il ne faut pas oublier que la perte d'adhérence est significative dès les premiers centimètres et qu'une voiture flotte à partir de trente centimètres d'eau sur la chaussée, la rendant incontrôlable.

C'est malheureusement souvent dans leur voiture que les conducteurs se font piéger, avec des conséquences dramatiques comme en 2011 dans les Pyrénées orientales où deux automobilistes sont morts noyés.

Sur la vallée de la Lèze, lors des orages de 2007, une habitante de Sieuras qui rentrait chez elle en voiture a été emportée et secourue de justesse (voir notre bulletin n°9).

Il ne faut donc jamais s'engager sur une route inondée et surtout ne jamais franchir un panneau "route barrée".



L'organisation de l'alerte

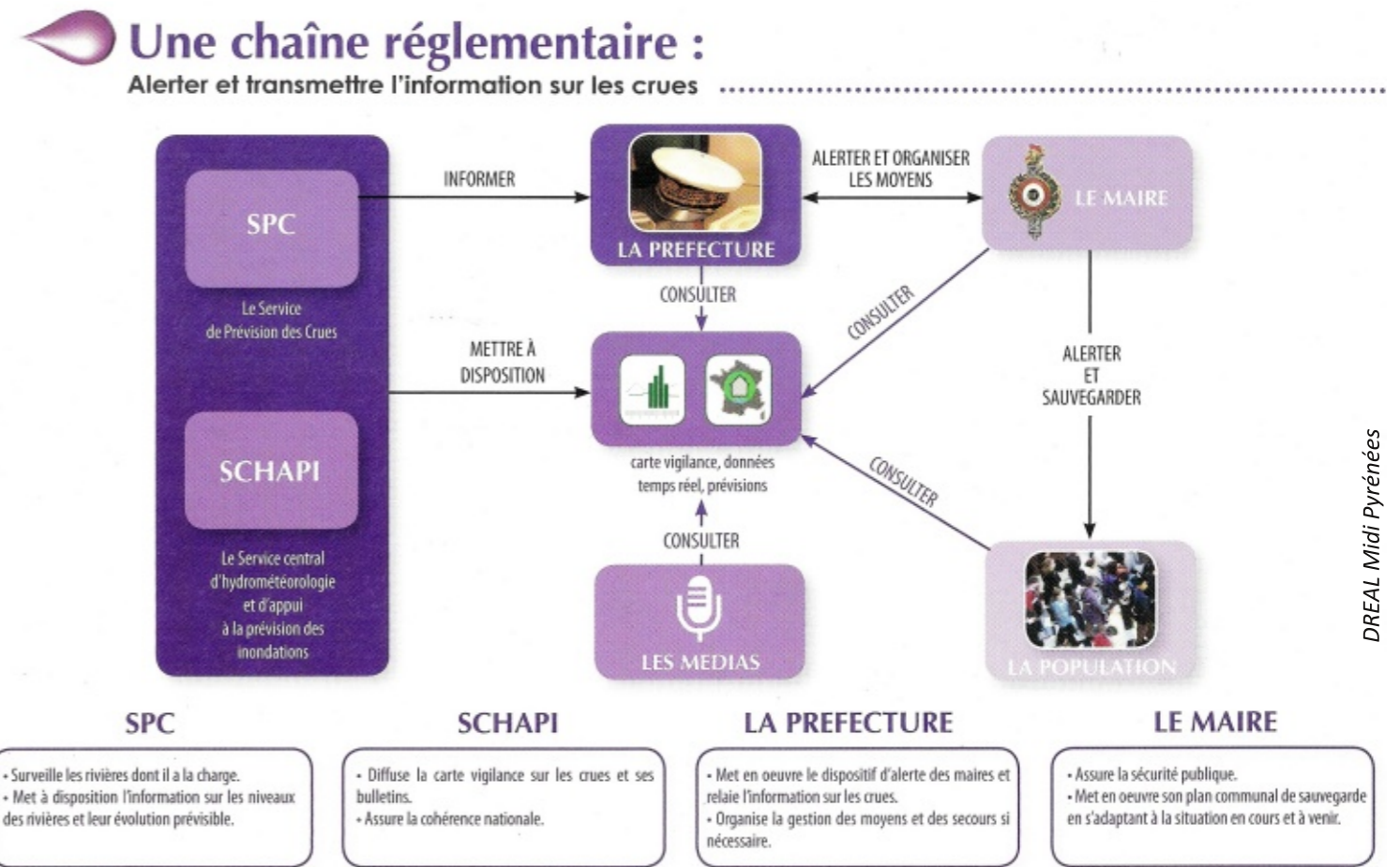
C'est avant tout en observant la rivière au vu des précipitations et en communiquant avec leurs voisins ou proches que les riverains de la Lèze se tiennent informés sur les inondations. D'après leurs souvenirs, en juin 2000, 13% auraient été alertés par la Mairie et 11% auraient découvert l'inondation une fois leur rue ou leur jardin inondé.

Comme pour les alertes météo de tempête, neige ou canicule, il existe une alerte météo pour les inondations, établie par département. Celle-ci est doublée d'une alerte aux crues plus précise, par tronçon de cours d'eau,

repreant les mêmes codes couleurs : vert, jaune, orange et rouge. Pour la Lèze, il s'agit du tronçon Arize-Lèze qui regroupe les deux rivières, avec des stations de mesure des niveaux d'eau à Pailhès, Le Fossat, et depuis peu à Lézat.

Ces alertes sont disponibles en temps réel sur le site Vigicrues www.vigicrue.gouv.fr qui donne accès au niveau de la rivière aux différentes stations.

En fonction des observations, la Préfecture alerte les Mairies sur le risque à venir, puis celles-ci décident de la nécessité d'enclencher le Plan Communal de Sauvegarde et de procéder à l'alerte des habitants, voire à leur évacuation vers des lieux d'hébergement provisoires.



Peu de protections individuelles réalisées

Parmi les sinistrés de juin 2000, seulement 11% des propriétaires ont réalisé des travaux spécifiques pour se protéger des inondations (batardeau, clapets anti-retours...) et aucun locataire n'a sollicité son propriétaire pour entreprendre des aménagements.

Pourtant, certains travaux ciblés permettent de limiter les dégâts, pour un coût de mise en oeuvre abordable. Par exemple, à Artigat, ce riverain a mis en place un batardeau devant sa porte d'entrée suite aux orages de 2007 qui ont inondé le centre du village.



Simple à mettre en oeuvre, les batardeaux forment une barrière étanche et amovible efficace pour se prémunir des inondations rapides.

LES CONDUITES À TENIR EN CAS D'ALERTE



Fermer les ouvertures,
portes et fenêtres



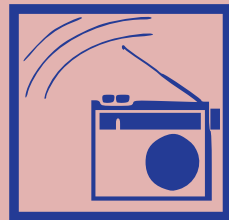
Couper le gaz
et l'électricité



Monter à l'étage ou gagner un point haut,
suivre les consignes d'évacuation des autorités



Ne pas téléphoner,
laisser les lignes libres
pour les secours



Ecouter les instructions à la radio :
• France Inter 87.9 FM, 101.7 FM, ou 162 GO
• France Info 105.5 FM, 105.7 FM ou 945 GO



Ne pas aller chercher les
enfants à l'école, ils sont
pris en charge



Ne jamais emprunter
une route inondée

ACTUALITÉS

Propriétaires riverains : attention aux coupes à blanc

Lorsque vous envisagez de faire ou de confier à un prestataire une coupe de bois en bord de Lèze, rappelez vous que :

- les coupes à blanc fragilisent les berges qui sont ainsi plus sensibles à l'érosion,
- le bois et les résidus de coupe doivent être évacués, broyés, ou brûlés dans les meilleurs délais.

Dans le cadre des travaux d'entretien rivière qu'il effectue chaque année, le SMIVAL veille particulièrement à remettre en état les berges.



Les branchages doivent être évacués pour éviter d'être emportés lors des crues.

Plantations de haies brise crue

Après deux haies pilotes plantées le long de chemins communaux à Montaut en 2009 et Artigat en 2010, le SMIVAL poursuit la plantation de haies, notamment chez les particuliers. Pour cette année, ce sont plus de 2,5 kilomètres qui vont être replantées en travers de la zone inondable de la Lèze, d'Artigat jusqu'à Lagardelle. Les propriétaires et exploitants concernés ont choisi de contractualiser avec le SMIVAL une convention garantissant la pérennité de ces plantations qui favorisent le ralentissement des crues.

Les plantations ont débuté début mars et se poursuivront jusqu'à la fin du mois. Les espèces forestières locales ont été privilégiées et sont accompagnées de fruitiers greffés de variété rustique. Les plantations bénéficient d'un paillage de copeaux de bois, biodégradable et nourrissant.

Le SMIVAL poursuit la concertation avec les propriétaires et exploitants de la vallée pour définir de nouveaux sites qui feront l'objet de plantations dans le courant de l'hiver 2013.



Des pommiers, sauvages ou greffés,
sont replantés dans les haies brise crues.